

# **REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS ANCIENS**

## **ANCIENS 1ERE DIVISION**

### **Article 1**

La Ligue Ile de France organise un championnat « Anciens 1<sup>ère</sup> Division » (A1D).

Ce championnat est réservé aux joueurs âgés de 36 ans au moins au 1<sup>er</sup> Janvier de la saison en cours. Aucune dérogation ne sera accordée.

Ce championnat est ouvert aux équipes < MIXTES >

### **Article 2 : Associations sportives qualifiées pour la saison en cours**

12 associations sportives :

a- Les Associations sportives maintenues en Anciens 1<sup>ère</sup> Division

b- Les 4 Associations sportives issues du championnat Anciens 2<sup>ème</sup> Division

### **Article 3 : Système de l'épreuve**

Les 12 équipes sont groupées en une poule unique

A l'issue de la saison en cours, L'association sportive classée 1er est déclarée **Championne d'Ile de France Anciens 1<sup>ère</sup> Division Régionale.**

Nota : la saison 2019-2020 verra la division A1D passer à 16 équipes.

### **Article 4 : Descentes**

Les Associations sportives classées 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> de la poule descendent en championnat Anciens 2<sup>ème</sup> Division pour la saison suivante.

### **Article 5 : Remplacement d'une équipe**

En cas de nécessité de remplacement d'une Association sportive, quelle qu'en soit la cause, il est fait appel aux Associations sportives d'Anciens 1<sup>ère</sup> Division de la saison précédente en fonction de leur classement.

### **Article 6 : Rencontre**

Horaire officiel : Dimanche 10h30

Dérogations possibles : après 17h le samedi et entre 09h00 et 17h30 le dimanche

Temps de jeu : 4 x 10' / Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10' / Prolongation : 5'

Ballon : Taille 7

Feuille : Emarque obligatoire

Salle : Obligatoirement homologué par la FFBB

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine)

**Joueurs autorisés à jouer**

Type de Licence	JC	JC1	JC2	JT	JAS	JE / ON / OH
<b>Nb maximum</b>	10	4*	4*	0	5	4JE ou 3JE+1OH ou 2JE+2OH ou 3JE+1OH ou 2JE+2OH

\* les licences JC1, JC2 et JT ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause dépasser le nombre de quatre.

### **Désignations**

Arbitres      aucune désignation

# ANCIENS 2<sup>ÈME</sup> DIVISION

## Article 1

La Ligue Ile de France organise un championnat « Anciens 2<sup>ème</sup> Division » (A2D).

Ce championnat est réservé aux joueurs âgés de 36 ans au moins au 1<sup>er</sup> Janvier de la saison en cours. Aucune dérogation ne sera accordée.

Ce championnat est ouvert aux équipes < MIXTES >

## Article 2 : Associations sportives qualifiées pour la saison en cours

24 associations sportives :

- a- Les Associations sportives descendantes du championnat Anciens 1<sup>ère</sup> division (A1D) de la saison précédente
- b- Les Associations sportives maintenues en Anciens 2<sup>ème</sup> Division (A2D)
- c- Les 8 Associations sportives issues du championnat Anciens 3<sup>ème</sup> Division (A3D)

Nota : la saison 2019-2020 verra la division A2D passer à 16 équipes.

## Article 3 : Système de l'épreuve

Les 24 équipes sont réparties en deux poules.

A l'issue de la saison en cours, les Associations sportives classées 1er de chaque poule se rencontrent en Finale. Le vainqueur est déclaré **Champion Anciens 2<sup>ème</sup> Division Régionale**.

La Finale aura lieu chez le finaliste le mieux classé au ranking A2D.

## Article 4 : Montées et descentes

### Montées :

Les Associations sportives classées 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque poule accéderont à la division A1D pour la saison suivante.

- Dans l'éventualité où une association sportive ne pourrait pas accéder à la division A1D (Cas de l'association sportive déjà représentée en A1D), il sera fait appel à l'association sportive classée 4<sup>ème</sup> de la poule concernée.
- Dans l'éventualité où une association sportive refuserait l'accès en A1D il sera fait appel au premier descendant des A1D qui sera repêché.

### Descentes :

Les Associations sportives classées 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> de chaque poule descendent en championnat Anciens 3<sup>ème</sup> Division pour la saison suivante.

## Article 5 : Remplacement d'une équipe

En cas de nécessité de remplacement d'une Association sportive, quelle qu'en soit la cause, il est fait appel aux Associations sportives A2D de la saison précédente en fonction de leur classement.

- Recours au ranking établi en fin de saison précédente. (art 68 des règlements sportifs de la LIFBB)

Une Association sportive refusant la montée est maintenue dans la division.

## Article 6 : Rencontre

Horaire officiel : Dimanche 10h30

Dérogations possibles : après 17h le samedi et entre 09h00 et 17h30 le dimanche

Temps de jeu : 4 x 10' / Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10' / Prolongation : 5'

Ballon : Taille 7

Feuille : Emarque obligatoire

Salle : Obligatoirement homologué par la FFBB

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine)

## Joueurs autorisés à jouer

Type de Licence	JC	JC1	JC2	JT	JAS	JE / ON / OH
<b>Nb maximum</b>	10	4*	4*	0	5	4JE ou 3JE+1OH ou 2JE+2OH ou 3JE+1OH ou 2JE+2OH

\* les licences JC1, JC2 et JT ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause dépasser le nombre de quatre.

Joueurs brûlés : si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs brûlés qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe réserve.

## Désignations

Arbitres      aucune désignation

# ANCIENS 3<sup>EME</sup> DIVISION

## Article 1

La Ligue Ile de France organise un championnat « Anciens 3<sup>ème</sup> Division » (A3D).

Ce championnat est réservé aux joueurs âgés de 36 ans au moins au 1<sup>er</sup> Janvier de la saison en cours. Aucune dérogation ne sera accordée.

Ce championnat est ouvert aux équipes < MIXTES >

## Article 2 : Associations qualifiées pour la saison en cours

Les associations sportives inscrites.

## Article 3 : Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties en poules de 8 en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Les 8 meilleures équipes selon le ranking sont qualifiées pour les Playoffs, puis toutes les autres équipes sont réparties dans des poules de 4 équipes en fonction de leur ranking afin de procéder à un classement.

### Playoffs :

- Les ¼ et ½ finales auront lieu en rencontre aller-retour avec la rencontre aller chez l'équipe la moins bien classée à l'issue de la phase de poules (ranking)
- La finale a lieu chez l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase de poule (ranking)

### Poules de classements :

Toutes les autres équipes sont réparties dans des poules de 4 équipes en fonction de leur classement à l'issue de la phase de poules. Les équipes 9<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> formeront la poule A, puis les équipes 13<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup> formeront la poule B et ainsi de suite jusqu'au nombre d'équipes inscrites.

Les rencontres se dérouleront par match aller-retour.

Nota : pour la saison 2018-2019, il y a 5 poules de 8 équipes, les premiers de chaque poule ainsi que le 3 meilleurs 2<sup>ème</sup> (selon la méthode du Ranking) seront qualifiés pour les Playoffs. Les autres équipes formeront les poules de classements.

## Article 4 : Montées

Les 4 associations sportives qualifiées pour les ½ finales de Playoffs à l'issue de la saison en cours accéderont à la division A2D pour la saison suivante.

## Article 5 : Rencontre

Horaire officiel : Dimanche 10h30

Dérogations possibles : après 17h le samedi et entre 09h00 et 17h30 le dimanche

Temps de jeu : 4 x 10' / Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10' / Prolongation : 5'

Ballon : Taille 7

Feuille : Emarque obligatoire

Salle : Obligatoirement homologué par la FFBB

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine)

### Joueurs autorisés à jouer

Type de Licence	JC	JC1	JC2	JT	JAS	JE / ON / OH
<b>Nb maximum</b>	10	4*	4*	0	5	4JE ou 3JE+1OH ou 2JE+2OH ou 3JE+1OH ou 2JE+2OH

\* les licences JC1, JC2 et JT ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause dépasser le nombre de quatre.

Joueurs brûlés : si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs brûlés qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe réserve.

### Désignations

Arbitres      aucune désignation